

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0034858

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : R. 550 Société : R. A. D.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Rouchdi Khadlauf 188189

Date de naissance : 10/11/1944

Adresse : Morinex-Blanca Apt A63 Dar Bouazza

Tél. 06.61.94.97.28

Total des frais engagés : 2.147,00 DH Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. EL ALEM EL ALMI
Lot. Al Ansari Rue 15 N° 1
Dar Bouazza Casablanca
ICE : 00217783500099

Cachet du médecin :

Date de consultation : 29/12/2023

Nom et prénom du malade : Rouchdi Khadlauf

Age : 78

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Blanca

Le : 29 DEC. 2023

Signature de l'adhérent(e) : Rouf



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
6/12/23	ES		300,50	<i>D. ALEM EL ALMI DAR BOUZZA CASABLANCA N°15 RUE D'ALGER ICE: 00P177835000049</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>HARMACIE DAR BOUZZA ZAHZOUHI AMINA Dar Bouzza Ouled Jerrat BP 93 Dar Bouza Tél: 05 22 70 02 22</i>	6/12/23	217,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE DAR BOUZZA N° 23, Lot. Sidi Daoud Tel. 0522 29 27 39 - Fax: 0522 29 49 19 Gsm: 0662 68 49 01 ICE: 001899921000001</i>	07/12/23	B 1 (604)	1630 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
				<input type="text

Dr EL Alem El Almi

CARDIOLOGUE

MALADIES DU COEUR ET DES VAISSEAUX

Ancien Assistant Étranger à la Clinique Cardiologique
de la Faculté de Médecine de Montpellier - France



الدكتور العالم العالمي

اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين

أستاذ مساعد سابقاً بمصحة القلب

بكلية الطب بمنيولي - فرنسا

Casablanca Le : 6/2/23 الدار البيضاء في :

جـ ١ - روضة العصافير

١٣٥,٥

١٢. ATIVAN 80mg

٨٧,٥

٢٠. Ralox 300mg

١٩٤ دار العصافير

Imm

٩٨٧,٥

PHARMACIE DAK BOUAZZA
ZAHZOUHI AMINA
DarBouazza Ouled Jerrar

H ٩٣ Dar Bouazza

Tél: ٠٥ ٢٢ ٢٩ ٢٩ ١٥

Dr. EL ALEM EL ALMI
Lot. Al Ahsafi Rue 15 N° 1
Dak Bouazza Casablanca
Tél: ٠٥ ٢٢ ٢٩ ٢٩ ١٥
00217783500049

تجزئة سكنية أنصارى دار بوعزة - الدار البيضاء - Casablanca.

بريد الالكتروني : Tel : 05 22 29 29 15 / 06 61 65 62 18 - هاتف : E-mail : docteurelalmi@gmail.com

Relaxium®

B6

300 mg



1 gélule par jour

magnésium
vitamine B₆

COMPLEXE RELAXANT

LOT : 230697
DLUO : 08/2026
87,00 DH



146-147 Zi. Tit Mellil - Casablanca

Laboratoires Deva Pharmaceutique
J. OUAJDI Pharmacien Responsable

VOIE ORALE
30 GÉLULES

Atiken®

Valsartan

Lot n°:

130,00

Date d'exp.:

PPV :

Voie orale



28 Comprimés enrobés

Atiken® Valsartan

80 mg

28 Comprimés enrobés



Facture

N° facture : 2023-7229

Édité le : 07/12/2023 08:39:41

Patient : Mme ROUCHDI Khaddouj

Date prélèvement : 07/12/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,20
Glycémie à jeun	30	40,20
Cholestérol total	30	40,20
HDL-Cholestérol	50	67,00
LDL-Cholestérol	50	67,00
Triglycérides	50	67,00
Calcémie J1	30	40,20
Phosphorémie J1	40	53,60
Magnésium plasmatique	60	80,40
Urée	30	40,20
Créatininémie	30	40,20
Acide Urique 1	30	40,20
Sodium	30	40,20
Potassium	30	40,20
Chlore	30	40,20
Protéine C Réactive (CRP)	100	134,00
SGOT (Aspartate Aminotransférase)	50	67,00
SGPT (Alanine Aminotransférase)	50	67,00
TSH us	250	335,00
VITAMINE D (25 Hydroxycholécalciférol) - D2 + D3	450	603,00
Total B	1500	2 010,00
APB	25,0	25,00
Déplacement		0,00
Remise		405,00
Total		1 630,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Mille six cent trente dirhams***

LABORATOIRE DAR BOUAZZA
N 23, Lot Sahel - Dar Bouazza
Tél: 0522 29 27 39 - Fax: 0522 26 57 60
Gsm: 0662 68 49 19
ICE: 001899921000001

DR. EL ALEM EL ALMI
Lot. Al Ansari Rue 15 N° 1
Dar Bouazza Casablanca
ICE : 002177835000049

BILAN BIOLOGIQUE

Le : 6/12/23

Nom/Prénom : ...

Age :

Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- HGPO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺
- Bicarbonates (HCO₃)
- Urée
- Crétatine
- Acide urique

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU + Antibiogramme

Autres :

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases ACIDES
- Phosphatases Alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP

Sérologie et immunologie

- TPHA-VDRL
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- Facteur Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du complément
- Serologie HIV

Examen parasitologique des selles + Coproculture

MHD -

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Groupage sanguin et AC irréguliers

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan de la fonction thyroïdienne

- T3
- T4
- TSH

Bilan de la fonction rénale

- Crétatine
- Urée plasmatique

Exploration de la prostate

- PSA

Enzymes musculaires

- LDH
- CPK
- CPK-mb

Ionogramme urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Urée
- Crétatine



مختبر التحليلات الطبية دار بوعزة

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES DAR BOUAZZA

•Θ◦ΟΕ | Λ◦Q Θ◦Η◦* *

Dr BAHRI Leyla Médecin Biologiste



Casablanca, le 08/12/2023

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 071223-015 Pvt du: 07/12/2023 8:36

Nom : Mme ROUCHDI Khaddouj

Demandé par Dr : EL ALEM EL ALMI

Page : 1 / 3

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique : Sysmex XS-1000i / Sysmex XN 530)

ERYTHROCYTES	:	4,70	M/ μ l	(4 - 5,4)	4,74 (04/03/23)
Hémoglobine	:	14,10	g/dl	(12 - 16)	13,90 (04/03/23)
Hématocrite	:	42,20	%	(35 - 47)	42,20 (04/03/23)
VGM	:	89,80	fL	(85 - 95)	89,00 (04/03/23)
TCMH	:	30,00	pg	(27 - 32)	29,30 (04/03/23)
CCMH	:	33,41	g/dl	(32 - 36)	32,94 (04/03/23)
LEUCOCYTES	:	5 230	/mm ³	(4000 - 10000)	5270 (04/03/23)
<i>FORMULE LEUCOCYTAIRE</i>	:				
Polynucléaires Neutrophiles	:	55,10	% Soit	2882/mm ³	(1500 - 7000)
Polynucléaires Eosinophiles	:	3,60	% Soit	188/mm ³	(Inférieur à 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,60	% Soit	31/mm ³	(Inférieur à 150)
Lymphocytes	:	32,70	% Soit	1710/mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	8,00	% Soit	418/mm ³	(40 - 800)
PLAQUETTES	:	192,00	10 ³ / μ l	(150 - 400)	192,00 (04/03/23)

Dr. BAHRI Leyla

Dr. BAHRI Leyla N 23, Lot Sahel, Dar Bouazza, Casablanca 05 22 29 27 39 / 06 62 68 49 19 05 22 96 57 60

 laboratoiredarbouazza@gmail.com IF:20749662 - Pat. :32928202-ICE: 001899921000001



Mme ROUCHDI Khaddouj

Dossier N° : 071223-015

Page : 2 / 3

BIOCHIMIE

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Glycémie à jeun	:	1,02 g/l	(0,7 - 1,15)	1,00 (04/03/23)
(Technique : Enzymatique Photométrique GOD-PAP)				
Cholestérol total	:	2,80 g/l	(1,5 - 2)	2,57 (04/03/23)
(Technique : Colorimétrique Enzymatique CHOD-PAP)				
HDL-Cholestérol	:	0,95 g/l	(Supérieur à 0,4)	0,90 (04/03/23)
(Technique : Enzymatique HDL-C Immuno FS')				
LDL-Cholestérol	:	1,68 g/l	(Inférieur à 1,6)	1,45 (04/03/23)
Triglycérides				
(Technique : Enzymatique photométrique Glycérol-3-Phosphate Oxydase")				
Aspect du sérum	:	Limpide		Limpide (04/03/23)
Résultat	:	0,84 g/l	(0,5 - 1,5)	1,12 (04/03/23)
Calcémie J1	:	96,20 mg/l	(86 - 103)	99,20 (05/10/21)
(Technique : Photométrique Phosphonazo")				
Phosphorémie J1	:	45,16 mg/l	(25 - 45)	
(Technique : Photométrique UV)				
Résultat contrôlé				
Magnésium plasmatique	:	21,30 mg/l	(16 - 24)	
Urée	:	0,26 g/l	(0,15 - 0,45)	0,24 (04/03/23)
(Technique : Enzymatique à l'uréase)				
Créatininémie	:	6,50 mg/l	(5,1 - 9,5)	6,77 (04/03/23)
(Technique : Enzymatique (Changement de technique depuis le 03/12/2018))				
Acide Urique 1	:	38,81 mg/l	(26 - 60)	45,29 (04/03/23)
(Technique : Photométrique enzymatique)				
Sodium	:	136,20 mEq/l	(135 - 148)	138,30 (04/03/23)
(Technique : ISE Easy lyte Plus)				
Potassium	:	4,20 mEq/l	(3,5 - 5,3)	3,95 (04/03/23)
(Technique : ISE Easy lyte Plus)				

Dr. BAHRI Leyla

Mme ROUCHDI Khaddouj

Dossier N° : 071223-015

Page : 3/3

BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Chlore <i>(Technique : ISE Easy Lyte Plus)</i>	: 107,70 mEq/l	(98 - 107)	107,10 (04/03/23)
Protéine C Réactive (CRP) <i>(Technique : Immunoturbidimétrie)</i>	: 4,68 mg/l	(Inférieur à 5)	3,62 (05/10/21)

ENZYMOLOGIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
SGOT (Aspartate Aminotransférase) <i>(Technique : Cinétique UV (IFCC))</i>	: 18,00 UI/l	(Inférieur à 31)	16,92 (05/10/21)
SGPT (Alanine Aminotransférase) <i>(Technique : Cinétique UV (IFCC))</i>	: 13,00 UI/l	(Inférieur à 31)	13,18 (05/10/21)

ENDOCRINOLOGIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
TSH us <i>(Technique : ELFA Mini Vidas Biomérieux)</i>	: 1,40 µUI/ml		2,33 (04/03/23)
- Euthyroidie : 0,25 à 5 µUI/ml - Hyperthyroidie : < 0,15 µUI/ml - Hypothyroidie : > 7 µUI/ml			

VITAMINES

		Valeurs Usuelles	Antériorité
VITAMINE D (25 Hydroxycholécalciférol) - D2 + D3 <i>(Technique : ELFA Mini Vidas Biomérieux)</i>	: 82,40 ng/ml		52,60 (04/03/23)
Déficient : < 20 ng/ml Insuffisant : 20 à 29 ng/ml Suffisant : 30 à 100 ng/ml Toxicité potentielle : > 100 ng/ml			